

Montréal, le 13 juin 2013

Monsieur Stéphane Bédard
Ministre responsable de l'Administration gouvernementale
Président du Conseil du trésor
Leader parlementaire du gouvernement
Ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher Collègue,

Je suis très sensible aux défis que doivent relever les personnes sourdes et malentendantes. Aussi, je tiens à souligner la participation de la Fondation des sourds du Québec, le 14 mars dernier, à la consultation publique sur le projet de loi n° 14. La contribution de la Fondation est indéniable et son geste citoyen a très certainement nourri le débat.

Nous avons pris bonne note de ses revendications. Certaines d'entre elles ouvrent d'ailleurs la voie à l'amélioration des pratiques notamment en matière d'accessibilité à l'apprentissage du français pour les personnes handicapées et en difficulté. Mes homologues et moi aurons l'occasion de nous pencher sur ces questions.

En ce qui concerne le projet de loi n° 14, il est important de rappeler que l'objectif premier est de réitérer le statut du français à titre de langue officielle du Québec en balisant davantage la maîtrise et l'usage du français dans les sphères d'activité publiques. Le projet de loi n° 14 prévoit également le renforcement des formations visant l'acquisition de compétences suffisantes en français; je suis convaincue que les personnes qui présentent des difficultés auditives pourront bénéficier de cette mesure.

La ministre,


Diane De Courcy

Québec
Édifice Marie-Guyart
3^e étage, aile René-Lévesque
1050, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Québec (Québec) G1R 5E6
Téléphone : 418 644-2128
Télécopieur : 418 528-0829

Montréal
Édifice Gérard-Godin
360, rue McGill, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9
Téléphone : 514 873-9940
Télécopieur : 514 864-2899